

# Le Mag' 2024

Le journal de Cagire Garonne Salat

*hiver*



**ensemble  
& solidaires**



**Cagire  
Garonne  
Salat**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**Cagire  
Garonne  
Salat**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Sommaire

Hommage 3

Les infos de l'interco' 4-5

Développement 6

Environnement 7

France services 8

Service Autonomie 10-13

Service Déchets 14-15

Petite enfance,  
enfance & jeunesse 16-19

Un jour, une image 20-22

Codev 23

## Le Mag'

ÉTÉ 2023 #13

Tiré à 10 500 exemplaires

ISSN : 2555-9915

Communauté de communes

Cagire Garonne Salat

15 Avenue du Comminges

31260 Mane | 05.61.98.49.30

[secretariat@cagiregaronnesalat.fr](mailto:secretariat@cagiregaronnesalat.fr)

Directeur de la publication :

François Arcangeli

Crédits photo : © 3CGS sauf mentions contraires

© Léo Arcangeli édito

Impression : Imprimerie FABBRO

[www.imprimerie-fabbro.fr](http://www.imprimerie-fabbro.fr)

[www.cagiregaronnesalat.fr](http://www.cagiregaronnesalat.fr)

## Édito



### Ensemble et solidaires

En ce début d'année 2024, nous engageons la dernière séquence de ce mandat ; deux années que nous devons mettre à profit pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés afin de rendre notre communauté plus forte, plus efficace et offrir ainsi à nos administrés le même niveau de services en uniformisant les compétences et en

restructurant notre intercommunalité.

Évoluer et s'adapter aux besoins des habitants du territoire nous permet d'avoir une nouvelle fois une feuille de route ambitieuse pour 2024. Ce Mag'N°14 est le reflet des nouvelles perspectives qui se dessinent devant nous et vous présente les projets en cours.

**Se dessine** depuis le 1er janvier de cette année, la fusion des services à domicile SSIAD et SAAD en un Service Autonomie unifié qui sera plus efficace et plus lisible pour les usagers ;

**Se dessine** en 2024 la concrétisation de réhabilitation du gymnase du collège de Salies-du-Salat en un bâtiment fonctionnel à énergie positive ;

**Se dessine** depuis plusieurs années l'harmonisation de l'offre enfance jeunesse et de ses tarifs. Et la signature de la Convention Territoriale Globale le 30 novembre 2023 avec la CAF, la MSA et le Département contribue à renforcer la cohérence et la coordination de nos actions en direction des habitants ;

**Se dessine** pour France services, ouvert à l'hôtel communautaire fin 2022, une montée en charge continue qui atteste du besoin et attente de la population ;

**Se dessine** une uniformisation continue dans la gestion des déchets et la collecte des ordures ménagères ; ce travail se poursuit cette année encore avec le développement des points d'apports volontaires, la distribution de composteurs individuels et bientôt collectifs et en envisageant la mise en place de bacs de regroupement enterrés ;

**Se dessine** toujours une dynamique économique grâce à l'installation progressive des entreprises dans les zones d'activités Géléa à Montsaunès-Saint-Martory et du Cap d'Arbon à Estadens.

**Se dessine** pour l'été 2024 l'ouverture d'une zone de baignade surveillée et gratuite au lac de Touille. La valorisation de ce site s'accompagne actuellement d'actions de protection de la zone humide et de la biodiversité.

**Et que se dessine enfin** un avenir pour les thermes de Salies-du-Salat. Je souhaite que la communauté de communes soit à la hauteur de l'enjeu en prenant la compétence thermalisme, condition sine qua non de la relance de l'activité thermale à Salies et de la réalisation du projet ambitieux de rénovation des thermes.

C'est ainsi tout notre projet de territoire **qui se dessine autour de 3 piliers fondamentaux** : un territoire facile à vivre, un territoire d'initiatives, de solidarité et de coresponsabilité et un territoire soucieux de ses ressources et de son patrimoine naturel ;

**Ensemble**, avec l'engagement continu de nos élus, partenaires et habitants, nous façonnons un avenir prometteur.

Nelson Mandela disait, « cela semble toujours impossible ...jusqu'à ce qu'on le fasse ».

Bonne lecture !

François Arcangeli  
Président

# Hommage



**François Arcangeli rend hommage au premier vice-président de la communauté de communes en charge de l'Environnement, du Plan Climat et de la Biodiversité et maire de Saint-Médard, Raymond Nomdedeu, décédé le 27 décembre 2023.**



*Raymond,*

*Nous nous sommes rencontrés il y a tout juste 30 ans. C'était en 1993. Jeune architecte, tu me confiais le projet du centre équestre de Saint-Médard. C'était le début d'une longue amitié que nous avons partagée ensuite au fil de nos activités et de nos mandats.*

*Tu as été président de la Communauté de communes du Canton de Saint-Martory de 2008 à 2016 et tu as pris une part active à la fusion avec les deux autres communautés de communes de Salies et des Trois Vallées pour créer Cagire Garonne Salat, la « plus belle des Communautés », comme tu aimais à le dire.*

*En 2017, tu es devenu Vice-Président en charge des services aux communes et en 2020 Vice-Président à l'environnement, au plan climat et à la biodiversité. Depuis le départ de Jean-Claude en juin dernier, tu étais notre premier vice-président. Tu étais également membre du Bureau du Pays Comminges Pyrénées.*

*Toujours très investi, tu nous as fait bénéficier de ton expérience, de ton énergie et surtout de ta passion. De ton expérience de près de 60 ans de mandats, de ton énergie à mener à bien tes projets, de ta passion pour développer ce territoire que tu aimais tant et améliorer la qualité de vie de ses habitants.*

*Même si la maladie t'avait diminué, tu es resté à nos côtés, fidèle à tes engagements, toujours présent même si ces derniers mois c'était le plus souvent en visio. Tu nous as donné une belle leçon de vie.*

*Combien de fois tu nous as surpris par ton état d'esprit toujours positif : je me rappelle il y a quelques temps où inquiet pour ta santé et de ne pas avoir de tes nouvelles tu m'avais écrit : « excuse-moi de ne pas t'avoir répondu plus tôt, j'étais en formation... ! ».*

*Tu étais passionné, passionné d'apiculture, à laquelle tu m'as initié, passionné d'astronomie. Un jour, tu me parlais d'un télescope que tu souhaitais commander pour ton club d'astronomie : « je ne le verrai peut-être jamais, m'écrivais-tu, mais peut-être au travers de ce télescope vous me verrez dans le ciel près d'une étoile ».*

*Au nom de mes collègues élus de la communauté de communes et du Pays de Comminges, au nom de l'ensemble de ses agents, je voudrais renouveler toutes mes condoléances à ton épouse Chantal, à tes enfants et tes petits enfants, à tes collègues du Conseil municipal de Saint-Médard et à ses habitants.*

**Au revoir Raymond.**



*Président, vice-présidentes et vice-présidents élus en juillet 2020.*

## Les infos de l'interco'

### VICE-PRÉSIDENTS : CHANGEMENT DANS LES DÉLÉGATIONS



Suite à plusieurs changements au sein du Bureau de la communauté de communes, voici, mise à jour, la liste des vice-présidences et leurs délégations.

- Maryse Mourlan , 1<sup>ère</sup> vice-présidente : **Développement Économique et Ressources Humaines.**
- Jean-Pierre Duprat, vice-président : **sans délégation**
- Patrick Barès, vice-président : **Services Techniques, bâtiments communautaires, Voirie et ordures ménagères.**
- Marie-Christine Llorens, vice-présidente : **Tourisme, Culture & Patrimoine et Service Autonomie.**
- Henri Goizet, vice-président : **Environnement, Plan climat & Biodiversité et Services aux communes et mutualisation.**

→ Daniel Weissberg, vice-président : **Projet de territoire, Prospective & transitions et Numérique.**

→ Corinne Ortet, vice-présidente : **Petite Enfance, Enfance et Jeunesse.**

→ Philippe Gimenez, vice-président : **Agriculture, Forêt et Urbanisme.**

→ Gilles Favarel, vice-président : **Eaux & GEMAPI.**

→ Claudette Arjo, vice-présidente : **Finances, Cadre de vie & Habitat.**

→ Dominique Ponticaccia, vice-président : **Sport & sentiers de randonnées.**

Les 11 vice-présidentes et vice-présidents composent le Bureau aux côtés de François Arcangeli, président de la communauté de communes. Pour rappel, le Bureau donne un avis et arbitre les propositions des commissions. Il se réunit deux à trois fois par mois.

### Santé



#### DÉBUT DES TRAVAUX À ASPET POUR L'EXTENSION DE LA MAISON DE SANTÉ

La communauté de communes a engagé des travaux d'extension à la Maison de Santé à Aspet pour une durée approximative de 9 mois.

Ces travaux visent à l'amélioration de vos conditions d'accueil à la Maison de Santé.

Pour rappel, la Maison de Santé pluridisciplinaire accueille dans les locaux communautaires des médecins généralistes, salariés du GIP Ma Santé Ma Région et des praticiens du paramédical soit une vingtaine de professionnels qui accueille en priorité les patients du territoire Cagire Garonne Salat.



Merci de votre compréhension pour les désagréments occasionnés durant cette période de travaux.

### RH : NOUS RECRUTONS DES SAISONNIERS



- pour les services techniques
- l'enfance jeunesse
- le service autonomie à domicile

Envoyez CV et lettre de motivation à : [recrutement@cagiregaronnesalat.fr](mailto:recrutement@cagiregaronnesalat.fr)



**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024**  
un seul numéro de téléphone pour réserver votre Transport À la Demande ( TAD)

**0 805 608 100** ( service et appel gratuits)

## Transport à la demande

**UN SEUL NUMÉRO DE RÉSERVATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024. TÉLÉPHONEZ, RÉSERVEZ ON VIENT VOUS CHERCHER CHEZ VOUS !**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, utilisez la nouvelle plateforme de réservation pour réserver votre transport à la demande. Le service de TAD assure les déplacements ponctuels ou de proximité en l'absence d'autres moyens de transport au quotidien.

### Les réservations peuvent être effectuées :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 16h
- au plus tard la veille du déplacement avant 16h
- pour les déplacements du lundi , réservation le vendredi avant 16h

→ Pour rappel, Le TAD permet de vous rendre à un lieu fixe, un jour de semaine précis et à un horaire déterminé après avoir réservé votre trajet.

→ Le TAD facilite ainsi votre transport vers les bourgs centres, les services, les marchés et la gare.

→ Le TAD est un service réalisé sous la responsabilité de la communauté de communes avec la Région Occitanie.

→ Le transporteur vient vous chercher chez vous, vous dépose à un arrêt déterminé et vous reprend plus tard pour vous reconduire à votre domicile.

→ Ouvert à tous les habitants du territoire Cagire Garonne Salat.



**Plus d'infos,  
flashez moi !**

**Tarif unique de 2€ le trajet.**

## MANE, MAZÈRES-SUR-SALAT, ENCAUSSE-LES-THERMES, MONTSAUNES ET SOUEICH : "VILLAGES D'AVENIR"

Depuis le 21 décembre 2023, 5 communes du territoire Cagire Garonne Salat font partie des 27 communes de Haute-Garonne qui bénéficient du label "Villages d'avenir" pour l'année 2024.

Ce programme, lancé par le gouvernement en juin 2023, s'inscrit dans le cadre du plan "France Ruralités". Il vise à accompagner des communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Villages d'avenir vient compléter le programme "Petites Villes de Demain" mis en œuvre sur les centralités du territoire (Aspet, Saint-Martory et Salies-du-Salat), en renforçant l'appui en ingénierie en faveur de notre territoire. Une cheffe de projet a été recrutée pour l'ensemble de la Haute-Garonne ; elle est placée au plus près des équipes d'accompagnement en préfecture, sous-préfecture et DDT\*, afin d'épauler les communes dans leurs projets.

## Villages d'avenir



\* Direction Départementale des Territoires

# Développement territorial

## Gymnase Collège Salies : début des travaux de réhabilitation

Le projet de réhabilitation mené par la communauté de communes avance.

Après un permis de construire obtenu fin août 2023, l'appel d'offres a été lancé permettant d'envisager des travaux qui pourraient démarrer courant avril pour une livraison au printemps 2025. La maîtrise d'œuvre est pilotée par l'architecte Alison Sheehan de l'Atelier Sauveterre.



Les travaux sont prévus courant 2024.



© Les élus communautaires visitent les thermes le 22 novembre 2023 pour un état des lieux.

## Redynamisation des thermes de Salies

Le groupe de travail communautaire avance.

La redynamisation des thermes et sa valorisation sont un projet d'avenir de qualité avec une ambition partagée par tous. L'activité thermale de la commune de Salies-du-Salat est non seulement l'identité première de la commune la plus peuplée de notre EPCI mais c'est aussi un moteur majeur de l'attractivité économique et touristique de tout notre territoire, au-delà des seules frontières communales.

Aussi, en novembre 2023, un groupe de travail composé d'élus salisiens et d'élus communautaires s'est constitué à l'échelle de l'intercommunalité pour avancer ensemble sur le projet de redynamisation des thermes.



## Développement économique

L'entreprise AGTP s'installe à la ZA Géléa

Après les Ateliers Mécaniques du Salat et la SELARL Kiné Sport Santé, c'est au tour de la société A.G.T.P, entreprise spécialisée dans les activités de Travaux Publics de s'installer sur la ZA Géléa, zone d'activités intercommunale artisanale aménagée à Montsaunès-Saint-Martory. Les travaux de construction viennent de démarrer en ce début d'année et trois bâtiments sortiront de terre pour AGTP actuellement à Arnaud-Guilhem.

La société JS PNEU devrait être la prochaine avec un permis de construire délivré au 31 janvier 2024 et des travaux qui devraient démarrer dans les semaines à venir.

**Vous êtes entrepreneurs et/ou porteurs de projets en Cagire Garonne Salat, n'hésitez pas à contacter le service du développement économique pour vous conseiller ou vous accompagner.**

Direction du développement économique  
05.61.97.72.57 / 07.50.54.75.77  
astrid.cafe@cagiregaronnesalat.fr

# Environnement & Dev' durable

## Lac de Touille : restauration des zones humides



Courant décembre 2023, les services techniques de la communauté de communes sont intervenus sur la zone humide du lac de Touille (zone sud-ouest du lac). Consciente de l'érosion de la biodiversité, la communauté de communes, en partenariat avec le syndicat Salat Volp, réalise des travaux de restauration de cette zone humide. Des nouvelles mares ont été créées en surcreusant des dépressions existantes afin de faciliter le développement des espèces animales et végétales caractéristiques de ce milieu.

Dans le courant de l'année 2024, un aménagement pédagogique sera mis en place afin de permettre au public de découvrir ou mieux connaître cette partie du lac qui est reconnu site communautaire depuis 2019.

**Pour en savoir un peu plus sur les zones humides et celle du Lac de Touille en particulier :**

→ Site [www.salatvolp.fr](http://www.salatvolp.fr)

→ Site [www.haute-garonne.fr](http://www.haute-garonne.fr)



### L'agenda du DEV DURABLE !

→ **16 mars** : journée mondiale nettoyage numérique

→ **22 mai** : journée nationale de la biodiversité

→ **20 septembre** : journée mondiale nettoyage de notre planète (World cleanup day)

→ **12 octobre** : 16<sup>e</sup> édition du Jour de la nuit

## Végétalisation autour de la pumtrack à Arbas



Les services techniques de la communauté de communes ont aménagé les abords de l'aire de pique-nique autour de la pumtrack à Arbas en plantant des pommiers autour des tables et des arbustes autour des pistes pour faire une haie. Une végétalisation bienvenue, véritable valeur ajoutée à cet équipement touristique et sportif inauguré en 2022. Vivement que Malus Evereste, Photinias et Potentilles roses poussent pour profiter d'une pause à l'ombre.



## Bientôt la fête de la nature

La fête de la Nature 2024 se déroulera du 22 au 26 mai partout en France et dès le 18 mai en Cagire Garonne Salat. Une 18<sup>e</sup> édition qui offre une occasion unique à tous ceux qui veillent sur notre patrimoine naturel, nos espèces et nos espaces naturels, sur l'ensemble du territoire, de prendre les devants de la scène et d'accueillir le public pour lui faire découvrir ce qui l'entoure chaque jour sans le savoir. La communauté de communes a choisi cette année d'axer son programme d'animations autour de la Trame verte et bleue, politique de préservation des continuités écologiques.

### C'est quoi la TVB ?

→ La trame verte fait référence aux milieux naturels et semi-naturels terrestres.

→ La trame bleue fait référence aux réseaux aquatiques et humides : fleuves, rivières, canaux, étangs, zones humides.



## Participez à l'expo Envoyez vos photos !

Une nouvelle fois, la communauté de communes a décidé de présenter une exposition de VOS photos !

Un territoire en vert et bleu : vos portraits de la nature en Cagire Garonne Salat, c'est une exposition participative ! À travers vos photos de la faune et de la flore, partez à la (re) découverte du patrimoine naturel du territoire.

À voir du 18 mai au 30 juin à l'office du tourisme communautaire à Aspet.

Envoyez-nous vos plus beaux clichés **AVANT LE 10 AVRIL** par mail à : [developpement.durable@cagiregaronnesalat.fr](mailto:developpement.durable@cagiregaronnesalat.fr)

## France services

### Pourquoi venir à France services à Mane ?



#### Être autonome et connecté

En accueil libre, une large plage horaire vous est proposée, des ordinateurs à votre disposition, vous pouvez réaliser toutes vos démarches gratuitement en bénéficiant d'un accès internet.

#### Bénéficier d'un accompagnement personnalisé

Si vous êtes moins à l'aise ou que votre démarche nécessite davantage de compétence informatique/numérique et

d'expertise, un conseiller pourra vous recevoir lors d'un rendez-vous fixé à l'avance, évitant ainsi une longue attente. Vous bénéficiez alors d'un accompagnement personnalisé. La prise de rendez-vous par téléphone permet de gagner en temps et en efficacité : le conseiller vous transmet une liste de documents nécessaires à votre démarche et peut préparer les éléments de réponse en amont du rendez-vous.

#### Avoir un contact privilégié avec les partenaires locaux et nationaux

L'équipe est à votre service, toujours bienveillante avec pour seul mot d'ordre vous apporter une réponse directement ou par le biais d'une orientation vers le service concerné. Les conseillers ont des contacts privilégiés :

- avec les opérateurs nationaux permettant de vous apporter une réponse rapide et éclairée.
- avec les partenaires locaux en les accueillant régulièrement via des permanences à France services. En 2024, l'association Job en Comminges viendra compléter l'offre des permanences.

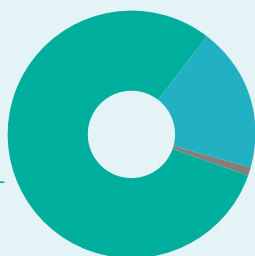


**CONTACTEZ FRANCE SERVICES À MANE**

## Retours en chiffres

**2890**  
ACCOMPAGNEMENTS  
SUR UNE ANNÉE

**80%**  
EN PRÉSENTIEL



**19%**  
PAR TÉLÉPHONE

**1%**  
PAR MAIL

**Moyenne au 4<sup>ème</sup> trimestre :**  
14 accompagnements par jour (820 par trimestre) pour 9 au 1<sup>er</sup> trimestre (545 par trimestre).



**57%**

**DES ACCOMPAGNEMENTS** concernent les 9 opérateurs nationaux partenaires (Finances publiques, Caisse allocations familiales, CARSAT, l'assurance maladie, ANTS, Pôle emploi, la Poste, la MSA, le point justice et la répression des fraudes)



**10%**

**DE DEMANDES** concernent les partenaires régionaux (Crous, Rénov'Occitanie par exemple)



# France services

## À votre rencontre en 2024

Cette année, l'équipe France services souhaite développer son partenariat avec les secrétaires de mairies souvent premier relais de proximité face à vos interrogations ; un bon moyen de développer le "aller vers" pour faciliter l'accès à ceux qui ne se déplacent pas jusqu'à France services à Mane.



**05 61 97 85 97**  
franceservices  
@cagiregaronnesalat.fr

QUI ?	QUAND ?	COMMENT PRENDRE RDV ?
 <p>Travailleur social Assurance Maladie</p>	tous les mercredis 9H à 12H	composez le <b>36 46</b> et dites « service social »
 <p>Guichet Rénovation énergétique</p>	2 <sup>ème</sup> mardi du mois 14H à 17H	contactez le Service Local de l'Habitat au <b>05 62 00 74 71</b>
 <p>1 avocat conseil</p>	EN VISIO 3 <sup>ème</sup> jeudi du mois 9H à 12H	par l'intermédiaire du conseiller France Services
 <p>agent mobilité WIMOOV <a href="http://www.wimoov.org">www.wimoov.org</a></p>	4 <sup>ème</sup> lundi du mois 9H à 12H et 13H30 à 17H.	composez le <b>05 62 31 94 41</b>
 <p>Mutuelle Nationale Territoriale</p>	2 <sup>ème</sup> jeudi mars, juin, septembre et décembre 2024 toute la journée	envoyez un mail <a href="mailto:web-adh-d031@mnt.fr">web-adh-d031@mnt.fr</a> ou composez le <b>09 72 72 02 02</b>
 <p>Bureau d'Aide aux Victimes Travailleur social <a href="http://www.accjse.fr">www.accjse.fr</a></p>	2 <sup>ème</sup> vendredi du mois 14H à 17H	par l'intermédiaire du conseiller France Services
 <p>Conseiller retraite <a href="http://www.carsat-mp.fr">www.carsat-mp.fr</a></p>	EN VISIO le dernier mardi du mois 13H30 à 17H	par l'intermédiaire du conseiller France Services
 <p>Job en Comminges 1 conseiller</p>	1 <sup>er</sup> lundi du mois 9H00 à 12H30	envoyez un mail à <a href="mailto:contact@jobencomminges.fr">contact@jobencomminges.fr</a> composez le <b>07 56 09 37 62</b>

**33%**

### DES DEMANDES DIVERSES

retraites complémentaires, rénovation énergétique, mobilité, accompagnement d'entreprises avec par exemple une formation à l'utilisation de Chorus Pro, la mutuelle, le tourisme avec des réservations de billets de train par exemple, prise de rendez-vous avec des professionnels de santé .....



**14 PERSONNES**  
ont testé les  
premiers ateliers  
numériques mis  
en place en 2023  
avec le Service  
Autonomie de la  
communauté de  
communes pour  
les plus de 60  
ans.



**1 CONSEILLÈRE  
EN PLUS :**  
arrivée en octo-  
bre d'une deux-  
ième conseillère  
France services.



**1 nouvel opérateur  
partenaire :**  
**L'ANAH,**  
Agence Nationale  
de l'Habitat

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les conseillers France services peuvent vous aider à créer votre compte ANAH et à consulter le suivi de votre dossier. Concernant l'accompagnement technique (éligibilité aux dispositifs, montage du dossier), vous avez la possibilité d'obtenir un rendez-vous avec le Service Local de l'Habitat : **05 62 00 74 71**

## Service Autonomie À Domicile

**Aide à domicile**

# Quand l'aide et le soin fusionnent

Depuis ce 1<sup>er</sup> janvier nous sommes en capacité de proposer à tous nos administrés le même niveau de service quelle que soit la commune dans laquelle ils habitent ; tout cela dans un contexte de fusion des deux services SSIAD et SAAD en un service autonomie unifié qui sera plus efficace et plus lisible pour les usagers.

## Présentation.

### Pourquoi une fusion SSIAD SAAD ?

Un décret du 13 juillet 2023 indique que les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) autorisés sont maintenant considérés comme des « services autonomie à domicile ». Cette réforme lancée par le gouvernement vise à simplifier les démarches des français les plus fragiles, en créant le service autonomie à domicile, service qui propose des prestations d'aide, d'accompagnement et de soins. Pour notre communauté de communes cela veut dire la fusion du SAAD et du SSIAD Cagire Garonne Salat.

### Pour quelles missions ?

Le concept de « maintien à domicile » englobe l'ensemble des moyens mis en œuvre pour qu'une personne en perte d'autonomie puisse rester à son domicile dans de bonnes conditions et en adéquation avec ses choix personnels.

→ **PRÉSERVER** et soutenir l'autonomie des personnes en les accompagnant dans les actes

quotidiens afin qu'elles puissent vivre dans le lieu de résidence de leur choix tant que cela est possible ;

→ **RÉPONDRE AUX BESOINS** de soin et de liens sociaux ;

→ **INTERVENIR AU DOMICILE** ou lors des déplacements des personnes depuis leur domicile ;

→ **CONTRIBUER AU REPÉRAGE DES FRAGILITÉS** de la personne accompagnée, notamment lors d'interventions dans le cadre du soutien à l'autonomie ;

→ **PRÉVENIR LES RISQUES** de maltraitance et anticiper les besoins des aidants, ainsi que les réponses à y apporter.

### Qui peut bénéficier du Service Autonomie , quand et comment ?



→ **J'AI BESOIN D'AIDE À DOMICILE DANS MON QUOTIDIEN** pour le ménage, les courses, hygiène et repas, soutien, écoute, stimulation ou dans un contexte de répit de l'aidant.

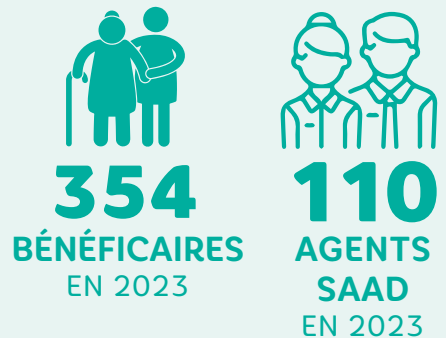
→ **J'AI BESOIN DE SOINS À DOMICILE ET J'AI UNE PRESCRIPTION MÉDICALE**

Dans les 2 cas, j'appelle le seul **SERVICE AUTONOMIE** pour m'accompagner dans la mise en place des prestations à mon domicile :

**05 61 97 85 94**

Standard du Service autonomie

### Le service autonomie en chiffres



## Service Autonomie À Domicile

### 3 questions à

**Marie-Christine Llorens vice-présidente déléguée au Service Autonomie.**



13 novembre 2023 : élus et agents rencontrent les partenaires professionnels de santé

#### 1 *Quels sont les avantages de ce service autonomie unifié ?*

Les services autonomie deviennent la porte d'entrée unique pour l'utilisateur. Autre avantage, une coordination renforcée entre les professionnels de l'aide et du soin pour améliorer la qualité de l'accompagnement.

#### 2 *Qu'entendez-vous par qualité de service ?*

Ce sont les valeurs défendues et portées par le service qui font la différence : humanisme, solidarité, qualité, proximité et formation.

Une place importante est faite à la formation des agents pour assurer un bon développement des actions dans la démarche qualité au service de l'utilisateur.

La qualité de vie au travail pour les agents est tout aussi importante. Avec l'aide du département, nous avons acquis en 2023, 30 véhicules électriques pour le service afin d'améliorer la qualité de vie au travail des aides à domicile (réduction de frais et confort de conduite) et parcourir l'ensemble du territoire sans contrainte de distance. Une démarche environnementale qui permet aussi de contribuer à la réduction de la facture énergétique.

#### 3 *Quels sont les objectifs pour 2024 ?*

Nous souhaitons renforcer nos partenariats avec les acteurs locaux du domicile, apporter le même niveau d'accompagnement pour tous sur tout le territoire, continuer à améliorer la qualité et les conditions de travail de nos agents, répondre au mieux aux critères de la Haute Autorité de Santé.



6 juillet 2023 : remise officielle des clés des voitures électriques aux agents.

# Quand l'aide et le soin fusionnent



## Un Conseil de Vie Sociale

La participation et le dialogue social avec les usagers et leurs représentants tout au long du parcours de santé sont précieux. Avoir un conseil de vie social CVS dans une structure d'aide et de soins à domicile est nécessaire. Il est composé à la fois d'élus et d'agents mais aussi et surtout de bénéficiaires et / ou de membres de leur famille. Le premier CVS des services SSIAD et SAAD Cagire Garonne Salat a eu lieu le 28 mars 2023 à l'hôtel communautaire à Mane. Il s'est réuni 3 fois sur l'année autour de la création du projet de service et de nombreux autres thèmes.

Tous les usagers des services ou leur représentant sont les bienvenus aux prochains CVS de 2024. **Premier rendez-vous le 26 mars 2024 à 14h.**

**En 2023, 24 bénéficiaires/ familles et 8 agents/ élus composaient le CVS Cagire Garonne Salat.**

## Des ateliers pour les seniors



de l'année sur les thèmes du numérique à Mane, de la nutrition à Saint-Martory et du sport adapté à Figarol. L'idée est de vous accompagner pour faire de l'ordi votre ami, avoir les bons réflexes pour manger et bouger et vous dépenser par une activité physique adaptée au fil des saisons. **Tous ces ateliers sont GRATUITS. N'hésitez plus ! Renseignements et inscriptions auprès de nos équipes.**

Pour les 60 ans et plus, de nombreux ateliers et rencontres sont proposés tout au long

### **i** Un service qui recrute :

Avec la volonté de mettre en adéquation les besoins de la population et l'offre de service, nous recrutons :

- ➔ Des aides à domiciles
- ➔ Des aides soignant.es

Envoyez-nous vos CV et lettre de motivation à la communauté de communes par voie postale ou courriel :

#### ➔ Service autonomie

Communauté de communes  
Cagire Garonne Salat  
15 avenue du Comminges  
31260 Mane

recrutement@  
cagiregaronnesalat.fr

### **🗨** Nous contacter

SERVICE AUTONOMIE  
CAGIRE GARONNE SALAT

➔ Standard :

**05 61 97 85 94**

service.autonomie@  
cagiregaronnesalat.fr

## Services **Déchets**



### Composteurs

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la valorisation des biodéchets par le geste de tri est obligatoire pour les ménages, les commerces et les entreprises (Loi AGEC 2020).

La communauté de communes a choisi le compostage comme première solution de tri car elle est adaptée à notre territoire rural, facile à mettre en place et l'une des moins coûteuses pour nos administrés. D'autres solutions de tri sont à l'étude.

Du 24 au 26 janvier, la communauté de communes a renouvelé sa campagne de distribution de composteurs individuels, de 300 L en bois, au prix réduit de 30 € pièce, fourni avec un bio-seau et un guide du compostage.

Les composteurs proviennent d'un ESAT à Flourens, à l'est de Toulouse. Ils sont fabriqués en bois local dont l'approvisionnement se fait dans un rayon de 75 km, dans des scieries qui sont toutes certifiées PEFC. Leur prix d'achat par la communauté de communes est de 70,12€. À celle-ci s'ajoute une commande

de composteurs collectifs de 800 L à destination des collectivités. Le choix s'est porté vers de l'achat local et inclusif.



Réservez votre composteur au 05.61.98.49.30  
[secretariat@cagiregaronnesalat.fr](mailto:secretariat@cagiregaronnesalat.fr)



**Les entreprises et commerces produisant des biodéchets**, sans seuil minimum, sont invités à se rapprocher d'une société privée spécialisée dans leur collecte et traitement.

**Rappel : on appelle « biodéchets » les déchets organiques putrescibles**

→ les déchets alimentaires : restes de repas, de préparations (épluchures) ou les produits périmés non consommés, issus des ménages, des restaurants, des traiteurs, etc.

→ les déchets verts : tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles, etc.



### Avant de jeter

Penser aux associations du territoire qui récupèrent les objets ou vêtements en bon état en vue de leur réutilisation.


Consultez le guide du compostage sur [www.cagiregaronnesalat.fr](http://www.cagiregaronnesalat.fr)



## Points tri et bornes textiles


➔ Les agents de la communauté de communes continuent de travailler à la fabrication et pose des caches conteneurs à ordures ménagères.



 La densification des points tri sur le territoire se poursuit, 11 nouveaux points tri ont été mis en place depuis un an.

📍 Consultez leur emplacement sur notre site internet



 ➔ 21 nouvelles bornes de collecte textile sont déployées sur le territoire depuis le début de cette année.

📍 Consultez leur emplacement

- sur <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>
- ou sur notre site internet : [https://cagiregaronnesalat.fr/cadre\\_vie/ordures-menageres/](https://cagiregaronnesalat.fr/cadre_vie/ordures-menageres/)



## À savoir pour la collecte textile

➔ Tous les Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC) peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paires.

Selon leur état, les TLC seront soit réutilisés, soit recyclés ou valorisés.

# Re\_fashion

L'éco-organisme de la Filière Textile

## Petite enfance, enfance & jeunesse

### LE PROJET DU PÔLE PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE SUR L'ASPÉTOIS REPENSÉ

Après l'abandon pour raisons techniques du projet de rénovation du bâtiment St-Jean Baptiste à Aspet qui devait accueillir le centre de loisirs et le multi-accueil, la communauté de communes réoriente le projet vers d'autres lieux ; probablement du côté de la maison de santé pour ce qui est de la crèche et du RPE et en réfléchissant avec la commune d'Aspet à mutualiser avec son groupe scolaire les besoins d'accueil de loisirs.



**CONVENTION**  
TERRITORIALE  
**GLBALE**



### SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Le jeudi 30 novembre 2023 marque pour la communauté de communes la signature officielle de la Convention Territoriale Globale à l'hôtel communautaire de Mane autour des partenaires signataires que sont la CAF de la Haute-Garonne, la MSA Midi-Pyrénées Sud et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne. Signature en présence de nombreux élus du territoire, acteurs culturels, éducatifs et sociaux ainsi que les équipes du service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse.



### Vers un portail des familles

Le portail famille est un site internet réservé aux parents et dédié à l'inscription et la réservation des ALAE, ALSH et actions jeunes de la communauté de communes. Vous y trouverez aussi toute l'actualité des accueils de loisirs : programmes des vacances, sorties jeunesse...

Il sera totalement opérationnel pour la rentrée de septembre 2024, accessible 7j/7, 24h/24, sur ordinateur, tablette, smartphone... Nous vous tiendrons informés dès son ouverture.



## Infos ALAE

NOUVEAUX TARIFS

**2024**ACCUEILS DE LOISIRS  
(ALAE ET ALSH)**SERVICE  
ENFANCE  
JEUNESSE**SECTEUR ASPET  
& ST-MARTORY

En 2023, la communauté de communes s'est engagée à harmoniser la tarification de ses accueils de loisirs.

Ainsi, dans la continuité des nouveaux tarifs ALSH et ALAE du mercredi d'Aspet et Saint-Médard, un nouveau barème tarifaire, établi en fonction du quotient familial CAF (qui tient compte des ressources et de la composition de la famille) et composé de 9 tranches est appliqué depuis le 1<sup>er</sup> janvier pour TOUS les ALAE gérés par l'intercommunalité : RPI Aspet-Izaut, RPI Castillon-St-Médard, Beauchalot, Lestelle, Mancioux, St-Martory et Sengouagnet.Nouveautés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024**1 Une tarification unique pour tous les ALAE gérés par la communauté de communes :**

- à la séquence (matin, midi\* ou soir)
- au forfait jour (appliqué dès que 2 séquences par jour sont utilisées : matin + midi, midi + soir, matin + soir ou matin + midi + soir)
- au forfait trimestriel :
  - 1<sup>er</sup> trimestre : de la rentrée scolaire (septembre) aux vacances de Noël,
  - 2<sup>ème</sup> trimestre : de janvier aux vacances de printemps,
  - 3<sup>ème</sup> trimestre : des vacances de printemps aux vacances d'été.

**Pour que ce tarif vous soit appliqué, vous devez le faire savoir au début de chaque trimestre auprès de :**

 l'équipe d'animation de l'ALAE de l'école

OU

 du service Enfance Jeunesse – pôle de St-Martory

Tél : 05 61 90 11 99

e-mail : [accueilsloisirs@cagiregaronnesalat.fr](mailto:accueilsloisirs@cagiregaronnesalat.fr)

OU

 du service Enfance Jeunesse – pôle Aspet

Tél : 05 61 94 86 58

e-mail : [sej.aspet@cagiregaronnesalat.fr](mailto:sej.aspet@cagiregaronnesalat.fr)**2 Les TAP (temps d'accueils périscolaires pour les écoles ayant un rythme scolaire sur 4 jours et demi par semaine) sont désormais gratuits pour tous**

\* séquence du midi : sur le temps de la pause méridienne, la communauté de communes est en charge de l'ALAE et les communes de la restauration scolaire. Ces 2 services conjoints font l'objet de 2 facturations distinctes. Vous devez vous rapprocher de votre mairie pour les modalités de réservation et de facturation de la cantine.

## 3

Nouveaux tarifs :

	1 séquence (matin, midi ou soir)	Forfait jour	Forfait trimestre
QF ≤ 400 €	0,10 €	0,20 €	7,00 €
400 € < QF ≤ 600 €	0,20 €	0,45 €	17,00 €
600 € < QF ≤ 800 €	0,30 €	0,65 €	24,00 €
800 € < QF ≤ 1000 €	0,35 €	0,85 €	31,00 €
1000 € < QF ≤ 1200 €	0,45 €	1,00 €	38,00 €
1200 € < QF ≤ 1400 €	0,50 €	1,20 €	45,00 €
1400 € < QF ≤ 1600 €	0,60 €	1,40 €	51,00 €
1600 € < QF ≤ 2000 €	0,70 €	1,65 €	61,00 €
QF > 2000 €	0,90 €	2,00 €	76,00 €


(QF = Quotient familial de la CAF)

**PROFITEZ DES ALAE DU MERCREDI ET DE LEUR NAVETTE GRATUITE**

Depuis la rentrée de septembre profitez de l'ouverture à la journée de l'ALAE d'Aspet le mercredi de 7h30 à 18h30 et de l'ALAE de Saint-Médard le mercredi après-midi.


**Navettes gratuites**

 une navette Sengouagnet-Aspet gratuite amène les enfants de la sortie de l'école de Sengouagnet le mercredi midi vers l'ALAE d'Aspet.

 De même une navette amène vos enfants de la sortie de l'école à l'ALAE de St-Médard le mercredi midi.


**Réservation obligatoire**

le jeudi de la semaine précédente

→ 05.61.94.86.58

[sej.aspet@cagiregaronnesalat.fr](mailto:sej.aspet@cagiregaronnesalat.fr)

→ 05.61.90.11.99

[accueilsloisirs@cagiregaronnesalat.fr](mailto:accueilsloisirs@cagiregaronnesalat.fr)

Exemple : pour que mon enfant soit accueilli le mercredi 31 janvier, je réserve au plus tard le jeudi 25 janvier.

## L'Actu de la Petite Enfance



### SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Du 16 au 23 mars aura lieu partout en France et en Cagire Garonne Salat la Semaine Nationale de la Petite Enfance, une 11<sup>e</sup> édition sur le thème "Viens, je t'emmène !". Au programme de nombreuses animations et ateliers vous seront proposés par le Relais Petite Enfance de la communauté de communes et les crèches du territoire.



#### **i** Infos pratiques ALSH

PENSEZ À INSCRIRE VOS ENFANTS POUR LES VACANCES :

- d'hiver du 12 au 23 février
- de printemps du 8 au 19 avril

→ Au centre de loisirs intercommunal d'Aspet

05.61.94.86.50 / 06.72.59.88.26  
sej.aspet@cagiregaronnesalat.fr

→ Au centre de loisirs secteur Salies-du-Salat

05.62.02.01.75  
apeaijeunesse@gmail.com

→ Au centre de loisirs intercommunal de Saint-Médard

05.61.90.11.99  
accueilsloisirs@cagiregaronnesalat.fr



Les prochains rendez-vous du Café des parents organisés par la communauté de communes en partenariat avec l'association Le Vaste Monde :

→ Mercredi 13 mars de 9h30 à 11h30 à l'ALAE de Saint-Martory :

Les alternatives aux écrans

→ Mercredi 19 juin au RPE à Salies-du-Salat : La fratrie

Destiné aux parents du territoire Cagire Garonne Salat, le Café des

Parents est un lieu où rencontrer des professionnels mais aussi, tout simplement, d'autres parents. Lors de la tenue des groupes de parents ou des ateliers collectifs, des sujets ou thématiques telles que le sommeil, l'alimentation, l'allaitement, les écrans pourront être abordés. Les parents y trouvent un espace de parole libre et du soutien auprès des pairs, de familles qui partagent les mêmes difficultés et contraintes quotidiennes.

GRATUIT / OUVERT AUX PARENTS D'ENFANTS 0 < 6 ANS

Inscription souhaitée  
levastemonde@outlook.com  
06.42.01.72.33

#### **i** Renseignements et informations

→ Multi-accueil Les Salins SALIES-DU-SALAT

7h30-18h30 du lundi au vendredi

05 62 01 55 53

lessalins31@cagiregaronnesalat.fr

→ Micro crèche Les Petits Diabes ASPET de 9h à 12h du lundi au jeudi

05 61 79 15 12

creche.aspet@cagiregaronnesalat.fr

→ Crèche Les Tout Petits SAINT-MARTORY

7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

05 61 90 17 45

ccstmartory@orange.fr

→ Relais Petite Enfance CAGIRE GARONNE SALAT

05 62 01 55 55

rpelespetitsdiabes@cagiregaronnesalat.fr

## Un jour une image



**4 septembre**

CAGIRE GARONNE SALAT  
7<sup>ème</sup> édition de l'Aide aux  
cartables pour les familles



**9 septembre**

SAINT-MARTORY

Forum intercommunal des  
associations avec l'office de  
tourisme



RENCONTR'**é**co  
EN CAGIRE GARONNE SALAT  
*J'active mon réseau !*

Vendredi 22  
septembre 2023  
16h30-20h00

**22 septembre**

SALIES-MANE

Rencontr'Éco en Cagire Garonne  
Salat, j'active mon réseau



**14 octobre**

FESTIVAL À LA NUIT  
TOMBÉE  
Le Jour de la Nuit



un jour une image



*15 octobre*

ARBAS  
Encore un succès pour  
la navette pleine  
nature du 1<sup>er</sup> juillet  
au 15 octobre



*4 novembre*

ENCAUSSE-LES-THERMES  
Sortie jeunesse aux Pronomade(s)



*18 novembre*

MAZÈRES-SUR-SALAT  
Salon littérature jeunesse Halte Nomade



*24 novembre*

LIEUX-LE PIHOURC  
Les élus visitent le centre d'enfouissement du SYSTEM



## Un jour une image

un jour une image



**25 novembre**

TOULOUSE  
Sortie jeunesse au Toulouse  
Game show

**2 décembre**

MANE, ST-MARTORY, ASPET  
Cagire Garonne Salat fait son  
cinéma



**13 décembre**

MANE HÔTEL COMMUNAUTAIRE  
Rencontre avec le nouveau sous-préfet  
Gilles Pellegrin



**8 janvier**

ENCAUSSE-LES-THERMES  
Cérémonie des vœux 2024



**26 janvier 2024**

MONTASTRUC-DE-SALIES  
Visite du premier ministre Gabriel ATTAL



**Vous habitez ou travaillez sur l'une des 55 communes du territoire Cagire Garonne Salat ?**

**Vous aimez votre territoire et souhaitez agir pour son développement ?**

# Rejoignez le **Conseil de Développement !**

## **UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT C'EST QUOI ?**

→ **une instance de débats** et de propositions composée de citoyens du territoire,

→ **un lieu d'expression libre et de dialogue** entre des personnes bénévoles impliquées dans la vie locale, d'horizons très divers, sans mandat politique, qui expriment leurs idées, les mettent en débat,

→ **un laboratoire d'idées**, force de propositions, avec un rôle d'éclaireur et d'alerte,

→ **un des animateurs du débat public territorial**,

→ Il peut proposer à la collectivité tout sujet qui lui semble refléter une attente de la population,

→ Il peut être saisi par la communauté de communes sur toutes questions pour lesquelles les élus souhaitent l'éclairage de la société civile.

**PROPOSEZ VOTRE CANDIDATURE**

secretariat  
@cagiregaronnesalat.fr  
ou  
codev.cagiregaronnesalat@gmail.com

**[www.cagiregaronnesalat.fr](http://www.cagiregaronnesalat.fr)**

Codev



# s'abonner à notre newsletter



Suivez-nous !

## nous suivre

sur facebook



et sur instagram !  
new !



## regarder

les conseils communautaires  
en direct sur YouTube



S'abonner  
à la newsletter



Nous suivre  
sur Facebook



Nous suivre  
sur Instagram



Regarder nos vidéos  
sur YouTube